

## Démarches de confiance en cours au 13 avril 2022

PED	Consultant	Opérations – Périmètre – Biens	Outil retenu
<b>DNID</b>	SAFER	Acquisitions amiables et préemptions simples (ne comprenant pas de parcelles mitoyennes avec une parcelle bâtie ou constructible).  Pour les biens non-bâtis, terrains agricoles, forestiers ou naturels situés en zone agricole ou naturelle au PLU.	Barème + Contrôle a posteriori trimestriel sur un échantillon de 10 % des dossiers sélectionnés de façon aléatoire par le Commissaire
	EPFIF	4 conventions pour l'ORCOD à Clichy, Grigny, Mantes la Jolie et Villepinte	Barème
	GPAM	Maisons sur les bords de Lierre à Villeneuve St Georges situées sur des terrains en zone inondable	Barème
<b>Bourg en Bresse (01)</b>	Syndicat mixte PIPA	Cessions des parcelles à bâtir dans la ZAC 2002 du PIPA et dans la ZAC de la Baccolanche.	Barème
<b>Calvados (14)</b>	SAFER	Acquisitions amiables dont le prix est compris entre 120 000 et 300 000 € (non bâti).  Bâti initialement envisagé a été exclu du dispositif.	Seul le CDG Finances est saisi. Le bâti est finalement sorti du dispositif.  Contrôle a posteriori : le CDG fait réaliser un contrôle aléatoire par les PED de Caen ou de Rouen des valeurs proposées par la SAFER de Normandie sur un échantillon de dossiers.
<b>Occitanie/ Hte-Garonne (31)</b>	SAFER	Acquisitions amiables et préemptions (totales ou partielles sans révision de prix) Biens non bâtis en zone agricole ou naturelle Périmètre : Hte-Garonne, Gers, Ariège et Htes-Pyrénées  Dossiers inclus dans RDC : avis favorable du CDG sans avis formalisé du PED Dossiers hors RDC : éval du PED pour le CDG CDG peut requalifier n'importe quel dossier et l'exclure de la RDC (idem pour la SAFER si besoin)  Contrôle a posteriori trimestriel sur un échantillon de dossiers sur le champ de la RDC et sur la valeur proposée par la SAFER (éval du PED)	Fiche de synthèse avec récapitulatif des prix/ha par nature de culture et par lot (= barème)

	EPF Occitanie	Opération de renouvellement urbain du quartier Capèle à MURET (31) Biens : appartements	Barème  Grille de prix : 3 catégories : - X €/m <sup>2</sup> appartements en état médiocre, état moyen, réhabilités ou bon état
<b>Hérault (34)</b>	Montpellier Méditerranée Métropole et son concessionnaire la SA 3M	2 projets retenus d'intérêt national par l'ANRU à Montpellier: – quartier de la Mosson – une copropriété des Cévennes Biens : appartements et dépendances, lots de copropriété accessoires type caves, garages, parkings et murs des locaux commerciaux.	Barème
<b>Grand Est : Marne (51) Meurthe-et-Moselle (54) Moselle (57) Bas-Rhin (67) Haut-Rhin (68) Vosges (88)</b>	SAFER	Acquisitions amiables et Prémptions simples pour les biens non-bâties situés en zone agricole	PED non consultés sur ces opérations. CDG saisi de toutes les demandes.  Un contrôle a posteriori est prévu trimestriellement sur un échantillon de 10 % des dossiers (plafonné à 10 dossiers par PED).
<b>Haute-Savoie (74)</b>	Thonon Agglomération (CC)	Terrains non bâtis en zone d'activités mis à disposition par des baux à construction	– Loyer canon sur 99 ans compris entre 95 et 99 % de la valeur du terrain du preneur – Valeur unitaire du terrain du preneur comprise entre 70 et 80€/ m <sup>2</sup>
	SEM pour le compte du département	Parcelles non bâties, en zone naturelle, en nature de bois taillis, Opérations : aménagements en bordure de la route départementale, installation d'ouvrages de protection de la voie	Barème :

			<p>– Valeur du foncier : 0,50 à 0,70 € le m'</p> <p>– Valeur de l'indemnité de remploi : de 0 à 5 000€: 20 % de 5 000 € à 15 000 € :15 % au-delà de 15 000 € : 10 %</p>
	CDC Habitat social	<p>Appartements T3 et T4</p> <p>Opération : Opération de requalification des copropriétés du quartier des Ervues sur la commune de Cluses (opération de portage foncier dans le cadre des plans de sauvegarde de la copro)</p>	Barème : prix au m <sup>2</sup> selon l'état des appartements (médiocre, moyen, bon, très bon) marge d'appréciation de 10 %
	Syndicat mixte du Lac d'Annecy	<p>Servitude de canalisation d'eaux usées des propriétés privées dans le cadre d'un projet de desserte des eaux usées dans un secteur en vue du raccordement au réseau public des constructions existantes.</p> <p>Exclusion : cas où servitude porte atteinte à l'usage ou réduit la constructibilité de la propriété grevée</p>	Valeur nulle compte tenu des avantages du raccordement pour le fonds servant
<b>Haut-Rhin (68)</b>	3 OPHLM	3 conventions portant sur des VEFA	Barème
<b>Mayotte</b>	Établissement public foncier d'aménagement de Mayotte	<p>Cessions et acquisitions</p> <p>Bâti et non bâti : terrain, bâtiment à usage d'habitation, commercial ou professionnel (sauf locaux industriels)</p>	Barème – outil informatisé d'évaluation contenant des grilles tarifaires et une méthode de calcul automatisée permettant de collecter toutes les informations utiles afin de déterminer la VV
<b>Polynésie</b>	Commune de Punaauia	Cessions de terrains non bâtis	Barème – outil informatisé d'évaluation contenant des grilles tarifaires et une méthode de calcul automatisée permettant de collecter toutes les informations utiles afin de déterminer la VV